



**Canadian Association of Second Language Teachers
Association canadienne des professeurs de langues secondes**

**Comparution devant le
Comité permanent des langues officielles
de la Chambre des Communes**

Le 7 mai 2013

Monsieur le Président, chers membres du comité, je vous remercie vivement de votre invitation et vous transmets les excuses du président et de la vice-présidente de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) qui ne peuvent être des nôtres aujourd'hui.

L'ACPLS est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement des langues secondes au Canada. Sa structure organisationnelle, qui lui permet une représentation dans chaque province et territoire, appuie ses 3000 membres, et la communauté des langues secondes, dans les domaines suivants : développement professionnel ; matériel pédagogique ; information professionnelle ; recherche et dissémination ; et promotion et défense des intérêts de ses membres.

La demande d'accès aux programmes d'immersion excède l'offre. Cette situation crée des défis à de multiples niveaux. Le premier constat que j'aimerais faire est donc le besoin d'augmenter le nombre de programmes d'immersion (dans le cadre de l'implantation de programmes de FLS/ALS obligatoire à travers le Canada). L'ACPLS invite les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux à travailler à

cette fin avec les instances appropriées (comme le Conseil des ministres de l'éducation du Canada).

Parallèlement, nous invitons le gouvernement à mettre sur pied une campagne de promotion de l'apprentissage des langues secondes, qui soulignerait les avantages d'apprendre les deux langues officielles du Canada, qui viserait à informer les parents, étudiants, le grand public, les nouveaux arrivants, les directeurs/administrateurs/décideurs scolaires, etc. en ce qui a trait à l'accès aux programmes de langues secondes, par exemple à l'inclusion dans ces programmes des élèves allophones et des élèves avec des difficultés d'apprentissage.

Cette démonstration de la part du gouvernement fédéral que les langues secondes revêtent une importance pour la société canadienne appuierait, nous croyons, les demandes d'accès et de création de programmes de langues secondes.

À une augmentation du nombre de programmes de langues secondes et d'enseignants (y compris de personnel connexe, conseillers pédagogiques, aides-enseignants, etc.), s'ajoute le souci de la qualité des programmes. Des projets de recherche dans les facultés d'éducation, en collaboration avec les enseignants, afin de comparer les

différentes méthodes et d'identifier les meilleures pratiques sont nécessaires, par exemple, sur le plan de la langue, bien que les élèves d'immersion réussissent à développer une certaine aisance à communiquer, ils manquent de précisions dans leur production orale (les erreurs de langue ne sont souvent pas corrigées), ou sur l'efficacité des différents points d'insertions ou de celle du français intensif. Des recherches dans ces domaines s'avèreraient utiles. Ce travail doit ensuite éclairer et informer les jeunes enseignants sortant des facultés d'éducation. Les programmes de formation des maîtres doivent se maintenir à jour. L'enseignement de l'utilisation du *Portfolio canadien des langues pour enseignants* (produit par l'ACPLS), plus de cours sur les nouvelles technologies, sur l'inclusion, sur l'interculturalisme, etc. améliorerait les programmes de langues secondes.

Les enjeux liés à la formation des enseignants comprennent les compétences linguistiques du personnel enseignant; la connaissance des méthodes d'enseignement des langues vivantes; le perfectionnement professionnel; et le statut de la profession (marginalisation des enseignants de langue par rapport aux enseignants des autres matières). Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire de promouvoir la profession d'enseignant de langue seconde et de mettre en place des programmes répondant aux besoins de la profession.

Ensuite, vient le manque de ressources pédagogiques et de matériel éducatif. Des ressources plus pertinentes aux yeux des élèves, axées sur les nouvelles technologies, les médias sociaux, sur le marché du travail, etc. aideraient les professeurs, surtout les plus jeunes.

La formation professionnelle se retrouve toujours au haut de la liste des besoins prioritaires des enseignants. Des organismes, comme l'ACPI et l'ACPLS offrent différentes formes de développement professionnel (ateliers, présentations, vidéos, ballados, etc.), mais si nous atteignons quelque centaines d'enseignants par année, atteindre l'ensemble des 35,000 enseignants de langues secondes à travers le Canada devient une tâche ardue, surtout si l'on tient compte du nombre de thèmes à aborder (inclusion, CECR, médias sociaux, etc.).

Les conseils/divisions scolaires doivent être conscientisés et être appuyés dans le maintien des programmes de langues secondes de qualité. À cet égard, l'ACPLS a produit une publication intitulée *Leadership pour des programmes FLS réussis* pour guider les intervenants.

L'amélioration des programmes de langues secondes va de pair avec le rendement et la rétention des élèves. Des sondages auprès des élèves

confirment que ces derniers se sentent souvent incertains face à leurs compétences linguistiques. L'adoption d'un Cadre commun de référence pour les langues, comme le Cadre européen commun de référence, permettrait de répondre en partie à ce phénomène. Un tel cadre met l'accent sur l'autonomie, l'auto-apprentissage, l'utilisation d'un portfolio et d'un passeport pour les langues, etc., et moins sur la complétion d'un test, afin que les élèves soient mieux outillés à continuer l'apprentissage de la langue au-delà du secondaire. Pour les jeunes, l'avantage de connaître avec exactitude leur niveau de bilinguisme en fonction d'une échelle reconnue internationalement leur permettrait de mesurer leur apprentissage dans un monde réel, d'accroître leur intérêt pour l'apprentissage de leur seconde langue, de développer une confiance en leurs habiletés et de mieux se promouvoir auprès d'employeurs potentiels au Canada et sur la scène internationale.

Selon un sondage auprès des étudiants réalisé en 2005 par Canadian Parents for French sur la poursuite de l'apprentissage du français langue seconde à l'université, 44% des élèves de l'immersion et 18 % des élèves des programmes de français de base décident de poursuivre des cours de français à l'université après le secondaire. Par exemple, des initiatives comme le Programme d'immersion de l'Université

d'Ottawa démontrent le potentiel postsecondaire des apprenants de langues secondes. Soit dit en passant que 30% des étudiants inscrits dans le Programme d'immersion de l'Université d'Ottawa proviennent des programmes de français de base. Il faudrait alors ne pas sous-estimer le potentiel de ce programme ou du programme de Français intensif dans l'enseignement des langues secondes au Canada. Le programme de base nécessite certes des améliorations, mais c'est un bon programme, qui requiert une ré-analyse, une révision, une amélioration et un redéploiement.

Recommandations

- Promouvoir la coordination et le leadership nécessaire afin d'établir un cadre commun de référence pour les langues ou promouvoir l'adoption d'un tel cadre. L'Association canadienne des professeurs de langues secondes est prête à assumer ce rôle. Toutefois, la collaboration de Patrimoine canadien et du CMEC est indispensables, ainsi que la collaboration de plusieurs autres parties prenantes du domaine de l'éducation des langues secondes.
- Promouvoir et démontrer un appui de la part du politique et des instances gouvernementales par l'entremise d'une stratégie d'implantation de programmes de L2 à l'échelle nationale, y

compris l'octroi d'incitatifs aux provinces et territoires qui rendent obligatoires les programmes de L2.

- Lancer une stratégie de promotion et d'information (auprès des parents, étudiants, grand public, nouveaux arrivants, conseils/directions/décideurs scolaires, etc.) qui viserait à les informer en ce qui a trait à l'accès aux programmes de langues secondes.
- Financer des programmes d'échange, d'enrichissement et de formation linguistiques et culturels pour les enseignants.
- Mandater le Conseil de recherches en sciences humaines d'encourager la recherche et la diffusion des résultats de recherche dans le domaine de l'acquisition, l'enseignement et l'évaluation des L2 et dans la formation des enseignants, en offrant des bourses de recherche dans ces domaines, etc.
- Encourager des projets de vulgarisation de la recherche pour favoriser la diffusion de résultats de recherche et de matériel pratique centré sur la salle de classe, par le biais des nouvelles technologies (p. ex la création d'une communauté virtuelle d'apprentissage professionnel)
- Encourager les facultés d'éducation à enrichir leurs programmes de formation des enseignants de langue seconde (en tenant compte des éléments présentés dans le profil de compétences

développés par l'ACPLS; en encourageant les formateurs d'enseignants à utiliser le *Portfolio des langues pour enseignants*, comme outil de croissance professionnelle; et en collaborant entre elles, entre autres au moyen des nouvelles technologies.

- Encourager les universités à faire la promotion de valorisation de la profession d'enseignant de langues secondes, à offrir des programmes d'échange, de stages universitaires, campagnes de recrutement, etc.